

Communiqué de presse



Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

Lancement du Fonds de dotation INPACT. Initiative pour le partage culturel, en présence de Frédéric Mitterrand

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, se réjouit de la création du fonds de dotation INPACT. Initiative pour le partage culturel, dont le lancement officiel a eu lieu ce mercredi 14 mars.

Passerelle inédite entre acteurs privés et pouvoirs publics, INPACT œuvre à la reconnaissance de la culture comme un facteur essentiel de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'épanouissement personnel des individus.

A ce titre, le fonds a pour missions :

- de donner de la visibilité et d'apporter son soutien à des actions d'intérêt général à but non lucratif de nature à répondre à l'éloignement et à l'indifférence face à la culture, et à favoriser la diversité des pratiques culturelles ;
- d'exercer une activité de veille et de repérage d'actions innovantes et de besoins émergents et d'en établir la cartographie en vue d'orienter l'action tant du secteur privé que des acteurs publics ;
- de favoriser la mise en relation et les effets d'essaimage en faveur d'initiatives particulièrement remarquables et efficaces.

Frédéric Mitterrand tient à saluer les présidents et directeurs des entreprises et fondations d'entreprises et les grands philanthropes, convaincus de l'utilité de la culture dans la construction d'une société plus juste, qui se sont associés dans la création de ce fonds : la Banque Neuflyze OBC, Crédit Agricole SA, la Compagnie de Phalsbourg, le Groupe Dassault, le Groupe Mazars, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Fondation d'entreprise La Poste, la Fondation d'entreprise Crédit Coopératif, ainsi que Monsieur et Madame Philippe Journo, et Monsieur Frédéric Jousset. Le fonds bénéficie par ailleurs du généreux soutien de la Fondation Bettencourt Schueller.

« Entre le monde de la culture et le monde associatif, il manquait, souligne le Ministre, un chaînon, une courroie de transmission capable de susciter ou de soutenir l'innovation, de créer de la souplesse dans les initiatives de démocratisation culturelle, à l'instar de ce qui s'est fait dans d'autres domaines de la Culture – je pense notamment à la Fondation du Patrimoine, qui s'est vite imposée, depuis 1996, comme un partenaire essentiel pour les acteurs du patrimoine, au plus près de nos territoires. C'est l'objectif du fonds INPACT pour la culture partagée, et c'est sur cet exaltant projet que nous nous trouvons réunis aujourd'hui. INPACT est cet acteur complémentaire, dégagé des pesanteurs des processus publics : il va devenir très vite indispensable. »

Le fonds Inpact est présidé par M. Philippe Vayssettes, président du directoire de Neuflyze OBC, et géré et animé par Mme Laurence Drake, déléguée générale. Son siège social se situe 22, place Vendôme 75001 Paris, siège de la Compagnie de Phalsbourg.

Paris, le 14 mars 2012